

Les orientations budgétaires du Conseil régional pour 2010

Le 7 décembre prochain seront débattues par le Conseil régional les orientations budgétaires 2010.

Le budget 2010 sera un budget de transition car des élections régionales ont lieu en mars. A travers ce budget la Région gardera le cap défini depuis 2004, ceci malgré les incertitudes du contexte économique, financier et institutionnel. Depuis plusieurs années toutes les Régions, comme d'ailleurs l'ensemble des collectivités locales doivent faire face, lors de la préparation de leur budget, à des contraintes et des incertitudes de plus en plus fortes.

Cette année ces contraintes sont exacerbées par la crise économique et financière qui déstabilise depuis début 2008 certaines recettes (exemple : taxe sur les cartes grises, Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers : TIPP, foncier bâti.) et accroît certaines dépenses sociales et économiques. Mais l'incertitude vient aussi et surtout de la réforme de la fiscalité avec le projet de suppression de la taxe professionnelle qui va continuer de réduire l'autonomie fiscale de la Région . Les dotations de l'Etat devraient être quasiment constantes. Selon Philippe Laurent, président de la commission des finances de l'Association des Maires de France, « le projet de Loi de finances 2010 marque une rupture profonde dans le financement de l'action publique locale et la décentralisation. Clairement le pouvoir central sacrifie l'investissement après avoir réclamé le soutien au plan de relance. C'est un discours en apparence contradictoire, mais qui procède d'une logique profonde de remise en cause de la décentralisation ».

Malgré ce contexte difficile, la Région entend poursuivre une politique de développement qui s'inscrit dans une stratégie dynamique s'appuyant très largement sur l'innovation, l'éducation, la recherche et l'investissement, tout en prenant en compte les besoins des habitants, des entreprises et des collectivités présentes sur le territoire. Cette politique s'appuie sur six priorités :

1. Développer notre région avec le financement d'équipements majeurs et le soutien à l'économie pour plus d'innovation et plus d'investissements
2. Promouvoir l'emploi afin de faire face à la hausse historique du chômage et renforcer la résistance à la crise. Ceci se traduit pas plus de formation pour promouvoir un emploi durable et un soutien accru aux acteurs de l'insertion,
3. Accompagner nos concitoyens, notamment les jeunes en matière de formation, d'éducation, de transports, de culture, de sport et de vie associative,
4. Défendre un modèle de service public à l'écoute de tous, notamment à travers l'élaboration d'un nouveau schéma régional d'aménagement et de développement du territoire,
5. Notre région durable, avec le soutien à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et un accent mis sur la prise en compte des enjeux environnementaux, climatiques, énergétiques et d'accès aux ressources vitales comme l'eau. C'est aussi

le soutien à notre agriculture et à la protection des espaces naturels sensibles.

6. Notre région ouverte sur l'Europe et la méditerranée, en pilotant la politique régionale européenne au bénéfice du territoire régional et renforçant la coopération européenne et méditerranéenne.

Ces orientations seront mises en œuvre avec le même souci que précédemment de l'équilibre budgétaire. En 2010, les recettes de fonctionnement et d'investissement devraient progresser de l'ordre de + 2,9 %.

Cette progression doit toutefois être relativisée. En effet :

- le produit de la fiscalité directe ne devrait augmenter que très modérément.

La faible progression attendue du produit de la taxe professionnelle (qui fera l'objet d'une compensation par l'Etat) et des taxes foncières reflètent la dégradation de l'environnement économique depuis 2008.

- le produit de la fiscalité indirecte serait en légère baisse (- 0,2 %) : les effets de la reprise économique attendue en 2010 sur les recettes de cartes grises et de TIPP seraient en effet contrebalancés par d'autres facteurs (fin de l'effet prime à la casse, hausse des prix des carburants).

- les dotations de l'Etat versées à la Région ne progresseraient que de + 0,7 %.

L'augmentation des recettes reposera donc principalement sur les recettes de participations, et sur les produits financiers. Hors celles ci, dont la hausse présente un caractère exceptionnel ou temporaire, les recettes de fonctionnement ne progresseraient que de +1,8 %.

Globalement la Région maintiendra un niveau d'investissement élevé avec une enveloppe de l'ordre de 600 Millions d'Euros, une préservation de sa capacité d'épargne et un recours modéré à l'emprunt. Quelques exemples : poursuite du centre régional de la méditerranée dans le cadre de « Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture », Investissements dans les voies ferroviaires (troisième voie Marseille Aubagne, lancement progressif du projet Avignon -TGV, Avignon centre, Carpentras.), investissements dans l'innovation et les universités dans le cadre du plan Campus et du contrat de projet, équipements de rénovation urbaine et contrats de développement avec les agglomérations et les communautés urbaines, poursuite du programme AGIR pour l'énergie, soutien au secteur associatif qui représente 12% de l'emploi régional.

La publication le 23 novembre par l'agence Internationale Fitch Ratings de la notation financière décernée à la Région Provence Alpes Côte d'Azur marque une étape supplémentaire qui conforte la démarche d'optimisation du financement de la politique d'investissement de la collectivité. La note obtenue est : « F1+ », soit la notation maximale en note court terme et « AA perspective stable » en note à long terme qui

correspond à la troisième performance possible sur une échelle qui compte vingt barreaux, soit en termes scolaires l'équivalent de 17/20, ce qui démontre la qualité de la gestion financière de la Région.

Jean Louis JOSEPH
Novembre 2009